



Fleurines & Vous



Et maintenant...

Tous en selle !

Édito



Fleurinoises, Fleurinois, chers amis,
Alors que nos écoles viennent de fermer pour les congés d'été, c'est avec un plaisir renouvelé que j'aborde la rédaction de cet édit de notre Fleurines&Vous de juin, dernier numéro avant les vacances. Compte tenu de la richesse de l'actualité du moment et de cette trêve, ce sont 12 pages qui vous sont offertes pour cet été et qui pourront vous accompagner jusque sur votre lieu de villégiature.

Après les élections départementales et régionales de la fin juin, l'actualité communale fut largement polarisée sur l'ouverture de la piscine. Avec un système de filtration, un dispositif de chloration flambant neuf et quelques nouveaux aménagements, notre piscine vient de rouvrir ses cabines pour le plaisir de tous. Souhaitons que la saison profite d'une météo favorable pour que notre bassin fonctionne à plein rendement !

Au-delà des plaisirs aquatiques, cette saison est également marquée, pour ce qui relève de l'activité des équipes, par la gestion des espaces verts communaux. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant d'aborder ce sujet dans ce numéro, à travers les aménagements floristiques et paysagers réalisés par les équipes, et à travers l'évolution des modes de gestion du fait de l'interdiction de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Pour ce qui relève du premier point, je tiens à saluer la qualité tout à fait remarquable des aménagements réalisés cette année, qui, au-delà même de se positionner en rupture par rapport aux pratiques historiques, ont su allier modernisme et simplicité, créativité et harmonie.

Pour le second point, c'est soucieux de préserver la santé publique et l'environnement que nous avons fait le choix de stopper l'usage des pesticides sur le territoire communal. En effet, si le champ réglementaire a de longue date contraint l'utilisation de ces produits, il les cantonne à des usages d'exception. Il est donc essentiel, dans ce contexte, d'adapter nos pratiques sans délai.

Je souhaite également profiter de cette tribune pour vous annoncer officiellement l'arrivée dans l'équipe de Laurent Degros. En effet, 17^{ème} conseiller sur la liste que nous avons conduite aux élections municipales de 2020, Laurent n'avait pas été élu pour respecter le jeu démocratique, et laisser ainsi 4 sièges à l'opposition. Il profite aujourd'hui de la démission d'un conseiller de notre équipe et rejoint le groupe à la satisfaction de tous.

Très bonne lecture à tous,
Guillaume MARECHAL

Un nouveau président pour l'association des Anciens Combattants



Le 11 Juin dernier, s'est tenue l'Assemblée Générale des Anciens Combattants à la salle des fêtes de Fleurines.

Suite au décès de Jean Gauguet, président de l'association depuis le 21 avril 1989, un nouveau président devait être élu. Florent Menier, président départemental des Anciens combattants avait fait le déplacement pour ouvrir la séance.

Messieurs Rodolphe Gattone, Daniel Goetz, Guy Rosine et Bernard Sarouille étaient présents pour élire à l'unanimité Monsieur **Gilles Herbet** en qualité de président de l'association.

Gilles est un militaire de carrière, ancien combattant des opérations extérieures OPEX. Il a participé aux opérations Turquoise, Salamandre et Trident en ex-Yougoslavie, Centrafrique et Kosovo. L'association continuera à participer aux commémorations selon les protocoles. De nouveaux membres ont déjà fait leur entrée au sein de l'association, des adhérents OPEX et des combattants de la guerre d'Algérie.

L'arrivée de ce nouveau président s'accompagne de la mise en place des derniers statuts nationaux et du changement de nom en **UNC : Union Nationale des Combattants**.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue.

Commémoration de l'appel du 18 juin

Les premiers pas du nouveau président des Anciens combattants, Gilles Herbet, ont accompagné notre maire Guillaume Maréchal lors de la commémoration de l'appel du 18 juin, anniversaire de la France libre. Après un après-midi pluvieux, une accalmie a permis au cortège limité en nombre par le protocole sanitaire, de se retrouver place de l'Eglise, autour du Mémorial de la France combattante. Les portes drapeaux, Rodolphe Gattone, Daniel Goetz et pour l'occa-

sion, Laurent Herpsont accompagnaient quelques membres de l'association des Anciens Combattants ainsi que les élus présents. Après la lecture du discours par Guillaume Maréchal rappelant les valeurs d'engagement et de liberté des forces françaises, Gilles Herbet, en mémoire de Jean Gauguet, a également déposé au pied du monument une gerbe en effectuant le salut militaire : « Pour la grandeur et le succès des armes de la France ».





La chasse à Fleurines

Les activités de chasse sont importantes sur notre territoire forestier fleurinois.

Celles-ci permettent de conserver un équilibre entre forêt et population animale.

La chasse est fermée jusqu'à mi-septembre mais vous pourrez néanmoins

croiser quelques chasseurs ou entendre de rares tirs. Il s'agit de tirs de régulation afin de protéger les récoltes des sangliers et corvidés.

En effet durant l'été, les dégâts peuvent être importants au sein des futures récoltes. Ces actions sont gérées par la société de chasse en

relation avec les agriculteurs. Ces tirs ont toujours lieu en lisière de forêt et toujours depuis une chaise de battue afin d'assurer la plus grande sécurité possible.

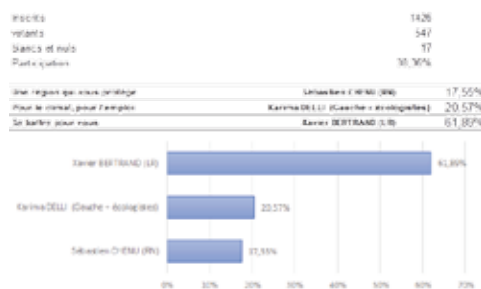
Nous vous tiendrons informés des activités de chasse à l'automne.

Les élections départementales et régionales

Les élections départementales et régionales se sont déroulées les 20 et 27 juin dernier. Une fois de plus, la mobilisation fleurinoise fut bien supérieure à la participation nationale et à celle du département. En effet, avec plus de 38 % de participation au second tour, notre commune surclasse largement les 32 % du département et les 34 % nationaux.

Après dépouillement, les résultats se présentent ainsi :

REGIONALES 2021



Retrouvez ces graphiques sur le site de la mairie www.fleurines.fr rubrique actualités dans l'article : Les élections départementales et régionales

DEPARTEMENTALES 2021

Nombre d'inscrits	1426
Nombre de votants	545
Nb de nuls et blancs	34
Nb exprimés	511
Participation	38,22%

Bernard / Gerardin (Gauche, écologistes)	27,79%
Bascher / Neau (LR)	72,21%



Ouverture de la piscine



Notre piscine, le 7 juillet dès l'ouverture

La piscine a rouvert ses portes, pour le bonheur des petits et des plus grands mercredi 7 juillet à 14h00.

De nombreux baigneurs n'ont pas manqué cette ouverture si attendue, après les longs mois de frustrations accumulées !

Notre grande bleue locale vous accueille donc de **14h00 à 19h00 en semaine**, et de **10h00 à 13h00, puis de 14h00 à 19h00 le week-end**.

Momo, notre incontournable maître-nageur dispense toujours des cours de natation et anime des séances d'aquagym. N'hésitez pas à prendre contact avec lui au **06 51 98 39 05** pour en savoir plus ou vous inscrire à l'une des prochaines séances.

• **Le bain est à 5 € pour les enfants et 7 € pour les adultes**

• **La carte de 10 bains à 16 € pour les enfants et 26 € pour les adultes**

(pour les Fleurinois ou les habitants de la communauté de communes)

• **La carte de 20 bains pour les enfants est à 25 €** (pour les Fleurinois ou les habitants de la Communauté de communes)

Pensez à venir acheter vos cartes de piscine en mairie aux horaires d'ouverture en semaine ou sur rendez-vous le samedi matin.

Bonne baignade à tous !

Ecole : « Une grande lessive » sous le signe des jardins suspendus

Du 14 au 20 juin, les élèves de maternelle ont préparé leur « grande lessive » sur le thème des jardins suspendus. Durant une semaine, les institutrices leur ont fait découvrir les peintres Matisse, Andy Warhol et Murakami. Chacune d'elle a choisi l'un de ces artistes et a fait le tour des trois classes pour le leur présenter et ensuite aider les élèves à créer leurs propres œuvres.



Le travail réalisé par tous les enfants a été accroché le long du grillage pour le plus grand plaisir des passants qui ont pu découvrir une



foule de jolis dessins très colorés !



Un grand bravo aux jeunes artistes en herbe.

Concert virtuel de fin d'année de l'Orchestre de l'école

Nous aurions tant souhaité que nos petits musiciens et leurs enseignants puissent se produire pour le dernier concert de l'année au mois de juin ! Malheureusement, comme chacun le sait et le vit, le contexte sanitaire nous a une fois de plus imposé de patienter encore quelques mois.

Nous tenons malgré tout à les remercier pour avoir poursuivi le travail et fait vivre le projet dans l'école « intra-muros ». Un nouveau concert virtuel pour chacune des classes (CE2, CM1 et CM2) a ainsi été posté pendant quelques jours début juillet sur la page Facebook de l'Orchestre pour vous faire profiter des progrès accomplis,



semaine après semaine. **A visionner sans modération !**

Cette fin d'année marque aussi **la fin du cycle pour la classe des**

CM2 et, tradition oblige, ils ont reçu leur diplôme et un petit cadeau, fort utile pour poursuivre la suite de leur parcours scolaire au collège. **Bon vent à eux, en musique !**

De la graine de champions



Presque en même temps que les cyclistes du Tour de France, les écoliers fleurinois ont enfourché leurs vélos du 28 juin au 2 juillet, matin et soir, pour se rendre à l'école et en revenir. L'équipe municipale s'était organisée pour assurer l'encadrement du groupe, aidée des parents et grands-parents qui le souhaitaient.

Sourire aux lèvres malgré une météo plutôt humide, ils ont pris le départ le lundi matin place de la Mairie pour remonter la rue de l'Église, passer par la rue du Puits Berthaud puis la rue Molière et la rue du Clos-vert (avec sa belle côte finale) pour enfin arriver rue de la Vallée.

Les nuages n'arrivant pas à démotiver le peloton, ont pris la fuite tandis que le nombre d'enfants à vélo augmentait !

Aucun contrôle anti-dopage n'a été réalisé mais étant donné la vitesse de certains enfants, nous pouvons nous interroger sur le sujet, à moins que nous ayons accompagné un futur maillot jaune ?

Un grand merci à Nadège qui a proposé de faire la voiture balai en récupérant les cartables, permettant ainsi aux adultes de suivre plus facilement les enfants !

Une belle expérience à renouveler !



Une gestion optimisée et durable des espaces verts communaux.

Le printemps et l'été sont les saisons les plus chargées en matière d'entretien des espaces verts.

Tout comme le patrimoine bâti façonne l'identité d'un territoire, le soin apporté aux espaces verts et la végétalisation des espaces publics participe fortement à la qualité de vie de chaque citoyen.



Son rôle est tout aussi important dans la protection de la biodiversité que dans la gestion de la ressource en eau. **L'équipe municipale a donc adopté une nouvelle approche du fleurissement communal, dans le cadre d'une gestion différenciée de ses espaces verts.**

Les objectifs

Pour prendre les bonnes décisions en termes d'aménagements de ces espaces, il est essentiel d'avoir une connaissance fine de notre patrimoine végétal, en distinguant les zones de tontes et les surfaces plantées.

L'objectif premier du fleurissement est bien entendu **un embellissement de l'espace public** grâce à la beauté, aux formes et aux couleurs des plantations.

Le fleurissement permet également **une reconquête urbaine de la biodiversité**, notamment par les abeilles, en choisissant des fleurs particulièrement mellifères. Par

ailleurs, le fleurissement peut être un acte durable associé à une gestion adaptée de ces espaces en minimisant l'emploi de pesticides, l'arrosage et le désherbage.

Pour favoriser une trame verte et durable sur l'ensemble de la commune, nous recherchons la **simplificité dans les aménagements**, et ne gardons les points de fleurissement en plantes annuelles qu'aux endroits stratégiques.

Les moyens mis en œuvre

Les moyens matériels utilisés conditionnent l'efficacité d'exécution des tâches d'entretien. C'est pour cette raison que la commune s'est dotée d'une nouvelle solution d'arrosage : **une cuve sur remorque routière de 1 000 litres, à laquelle est raccordé un tuyau d'arrosage de 25 mètres.** Pour tracter cette dernière, **un nouveau véhicule utilitaire** est également venu remplacer l'ancien à bout de souffle.



La nouvelle citerne d'arrosage

Ces nouveaux outils simplifient la vie de nos services techniques et optimisent l'arrosage de nos parterres fleuris, car bien arroser, ça s'apprend !

Et en termes d'apprentissages, la commune souhaite vivement développer la **formation professionnelle de ses agents**, ces derniers étant partie prenante à ce sujet.

En misant sur les compétences de notre personnel technique, nous favorisons leur évolution. De nombreuses formations sont proposées chaque année sur les espaces verts : taille et entretien des arbustes, conception et réalisation de massifs, élaboration d'un plan de fleurissement...

L'un de nos agents, Benjamin, a d'ores et déjà entamé une formation en élagage, qu'il approfondira très prochainement.



Le labyrinthe créé dans l'espace vert près du city-stade

La tonte

La tonte est une activité qui mobilise beaucoup de temps sur la commune. C'est la raison pour laquelle nous avons externalisé une partie de cette dernière vers l'un de nos prestataires. Il est effectivement nécessaire de prêter attention aux fréquences d'intervention et aux hauteurs de coupe pratiquées. Plus on coupe court, plus on stimule la repousse !

Il nous a également paru judicieux de favoriser une gestion de prairies fleuries naturelles.

A ce titre, **un parcours ludique a été créé, sous forme de labyrinthe**, conférant à notre terrain de plein air un visage qu'on ne lui connaissait pas. Petits et grands profitent déjà de ce parcours original au cœur de la biodiversité, car de très nombreux oiseaux et pollinisateurs se sont rapidement appropriés ces espaces.

Ces pelouses fleuries limitent ainsi les tontes et favorisent cette biodiversité.

Les arbres

Quant aux arbres, une bonne gestion est de mise : il faut s'assurer du bon état de ces derniers et détecter, suffisamment à temps, les arbres susceptibles de devenir

dangereux. Cette visite phytosanitaire doit être effectuée par un spécialiste et non par une entreprise. C'est pourquoi, à cet égard, **la municipalité a établi une convention avec l'ONF.**



L'utilisation des produits pharmaceutiques (pesticides) fait l'objet d'un contrôle drastique depuis l'application de la loi Labbé de 2014 modifiée par la loi sur la transition énergétique et la croissance verte de 2015. Leur usage est depuis **interdit aux personnes publiques** pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public. **Un arrêté de 2021 étend définitivement cette interdiction aux lieux qui bénéficiaient jusque-là d'un régime dérogatoire tels que les cimetières et terrains de sport.**

Soucieux de mettre en place une gestion différenciée et écologique des espaces verts communaux, nous avons fait le choix d'abandonner l'usage des produits phytopharmaceutiques sur le territoire de notre village. C'est ainsi que vous aurez pu observer la nature reprendre ses droits sur des espaces jusque-là contrôlés par des produits chimiques polluants tels que le glyphosate, la fameuse substance active que l'on retrouve notamment dans le Roundup. Une substance toxique pour l'environnement et pour l'homme, classée « cancérigène probable » par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC). C'est dans cette logique que

nous demandons à chacun d'entretenir son trottoir.

Toutefois, en dehors des plantes invasives qu'il faut maîtriser, les mauvaises herbes ou adventices qui poussent ici et là et se retrouvent plus visibles qu'auparavant n'ont rien d'un déchet ou d'une saleté. Il nous faut donc retrouver un regard sain sur la nature et arracher manuellement ou mécaniquement les herbes et végétaux qui nous perturbent ou les laisser se développer...

Pour le cas du cimetière qui reste un lieu très minéral où traditionnellement tout doit être très propre et entretenu avec rigueur, dans lequel le végétal n'a que très peu de place, **il est quasi impossible d'empêcher les adventices de pousser à travers les fissures des pierres ou de pénétrer le gravier, aussi dense soit-il...**

Nous avons sollicité le PNR pour mener une étude paysagère sur notre cimetière. Cette étude a pour objectif la préservation de l'environnement (par la suppression de l'usage des pesticides) et l'embellissement de ces lieux de recueillement par leur végétalisation, et la mise en valeur du patrimoine existant.

Aussi, deux démarches sont en cours :

- **Une opération de désherbage projetée avec le Hérisson d'Hallatte** en septembre pendant l'opé-



ration Hauts-de-France propres (le weekend du 12 septembre).

- **Une étude paysagère pour la végétalisation du cimetière engagée avec le PNR** afin de laisser plus de place au végétal dans cet espace singulier de notre village.

C'est à nous de nous réconcilier avec la nature en lui permettant d'entrer dans ces zones « interdites » et la laisser se développer, tout en la maîtrisant.

N'hésitez jamais à partager avec nos services techniques ou les membres de l'équipe municipale vos regards sur ces sujets. Ils nous tiennent particulièrement à cœur !

VIE DE LA COMMUNE

Amicale des Ages Fleuris

L'Assemblée générale de l'Amicale s'est réunie le Jeudi 17 juin à 14h30, vingt huit personnes y ont assisté.



Le Bureau s'est réuni, et reste inchangé, il se compose ainsi :
Président Michel Desprez



Secrétaire : Dominique Dumas,
secrétaire adjointe : Françoise Festas
Trésorière : Françoise Dumas, trésorière adjointe : Josiane Desprez
Membres et responsables de la marche : Jean André et Maryvonne Martinez.

Nos prochaines manifestations :

16 septembre : Marche suivie d'un pique-nique.
21 octobre : journée commerciale avec repas.
18 novembre : Quizz et soirée Beaujolais.
16 décembre : Repas annuel.

Bienvenue à ceux qui souhaiteront nous rejoindre.

Les randonneurs ont rendez-vous le lundi et le jeudi à 14h00 sur le parking de la salle Firmin Declercq, rue de Verneuil. Se renseigner auprès de **Jean : 06 85 86 95 49**.

Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Oise : Le Maire de Fleurines accueille les Anciens Maires de l'Oise.



Le Mercredi 16 Juin 2021, se sont réunis en Assemblée Générale, à Fleurines, salle Firmin Declercq, les anciens Maires et Adjoints de l'Oise. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée, le Président Michel Desprez a donné la parole à Guillaume Maréchal, maire de Fleurines.

Avant la présentation des rapports, le Président a retracé l'histoire de cette association (AAMO). Celle-ci a

été créée en 2002, au lendemain des élections municipales de 2001 à l'initiative du Président de l'Union des Maires de l'Oise (UMO), Alain Vasselle et d'Etienne Brispot ; elle aura donc 20 ans l'an prochain.

L'AMAO est membre de la FAMAF qui regroupe 52 associations départementales. Ses statuts, comme ceux des associations départementales, membres de la Fédération, sont garants d'une absolue neutralité

politique, philosophique ou religieuse.

Les présidents qui se sont succédés ont su nouer et entretenir avec la Fédération des liens sincères de collaboration.

Le civisme est l'une des priorités de ces associations. Après l'assemblée, les participants sont allés déposer une gerbe au Monument aux morts.



PROGRAMME D'ÉTÉ



LE THEME : Les jeux olympiques

L'Olympisme est une philosophie universelle porteuse de valeurs et de messages sociétaux alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. Son but est de mettre le sport au service du développement de l'homme pour promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.

Durant les vacances d'été, l'équipe d'animation plongera les enfants à travers l'univers des jeux olympiques :

Au programme :

- Accueil du comité olympique
- Le village olympique et ses temps conviviaux
- La fabrication d'un podium
- Les épreuves sportives
- La réception de la flamme olympique
- La fabrication d'une mascotte

Le samedi 25 septembre 2021 les accueils de loisirs de Fleurines, Barbery, Chamant, Pontarmé et Villers Saint Frambourg organiseront un challenge sportif « enfants parents » La date et le lieu vous seront communiqué ultérieurement (sous réserve des mesures sanitaires).

LES SORTIES

Jeudi 15 juillet 2021 : Base de Loeuilly (CE1, CE2, CM1 et CM2).

Prévoir pique nique, casquette, bouteille d'eau, maillot de bain, serviette et un change (activités nautiques).

Jeudi 15 juillet 2021 : Base de Longueuil Sainte Marie (PS, MS, GS, CP).

Prévoir pique nique, casquette, bouteille d'eau, maillot de bain, serviette et crème solaire.

Mercredi 21 juillet 2021 : Parc Aventure Land (pour tous).

Prévoir pique nique, casquette, bouteille d'eau et vêtements en fonction des conditions climatiques annoncées.

Mercredi 25 août 2021 : sortie à définir

Prévoir pique nique, casquette, bouteille d'eau et vêtements en fonction des conditions climatiques.



LE SEJOUR

Séjour « made in Bretagne » - Public : enfants scolarisés du GS au CM2 : Départ : **Lundi 26 juillet 2021 à 7h00 à Fleurines / Retour : Dimanche 01 août 2021 à 19h30 à Fleurines.**

Hébergement :

Structure en dur à **Camaret sur Mer 29570**

Activités : 3 séances nautiques de 3h00, baignades, pêche à pied, intervenant cerf volant, visites musées et de la tour Vauban...

Animateurs : Stéphane C (BPJEPS) - Elisabeth C (BAFA) - Sarah F (BAFA) - Christophe B (BAFD) + 3 vacataires.

Participation complémentaire : 195 €.

Prévoir un pique nique + goûter pour le lundi 26 juillet 2021 (midi)

ATTENTION : les places sont limitées !

PROTOCOLE SANITAIRE DANS LE CONTEXTE COVID 19

Obligatoire :

Port du masque pour les animateurs en présence des enfants.

Accueil des enfants par le portail de l'école élémentaire.

Les parents ne peuvent pas rentrer dans la structure.

Obligatoire :

Prise de la température à l'arrivée d'un enfant en présence de sa mère et/ou son père.

Lavage des mains dès l'arrivée d'un enfant et plusieurs fois par jour (avant et après une activité, avant et après le déjeuner, toilettes...).

Les jeux extérieurs sont accessibles sous les conditions suivantes : nettoyage une fois par jour ou non utilisation pendant 12 heures.

Mise en place de caisse de jeux (jeux de construction, poupée, voiture...).

Désinfection une fois par jour ou non utilisation sur 24h.

Jeux collectifs possibles avec ballon et/ou autres objets. Le ballon et/ou autres objets doivent être désinfecté avant et après l'activité.

Départ des enfants par le portail élémentaire.

Désinfection des locaux (sol, toilettes, tables, chaises...) une fois par jour.

Déchets devant la Résidence de Houx

Une recrudescence des incivilités a été observée ces dernières semaines en matière de gestion et d'élimination des déchets. En effet, de nombreux dépôts « sauvages » ont été constatés notamment devant la résidence des Houx. Une bonne partie des contrevenants ont été identifiés et feront l'objet de verbalisations par les forces de l'ordre au cours des prochaines semaines. Une amende pourra leur être infligée pour non-respect de la loi.

Nous rappelons que les déchets de types « corps creux, papiers,



cartons, plastiques » doivent être déposés dans des bacs prévus à cet effet et présentés sur le trottoir le mercredi soir à partir de 19h00. Les ordures ménagères sont quant à elles présentées en bac le dimanche soir à partir de 19h00 tout comme les déchets verts, présentés en bac ou en sac à déchets verts.

Le non-respect de ces dispositions est condamnable par la loi.



Fermetures estivales

● **L'Atelier de Steph** : du 24/07 au 11/08 inclus.

● **Boulangerie Celeste** : du 9 au 30/08 inclus.

● **Le Cabanon** : du 2 au 22/08 inclus.

● **Superette** : pas de fermeture estivale.

● **Alcosig** : ouvert tout l'été sur rendez-vous au **07 85 04 57 60**

● **HD Auto** : du 2 au 14/08 inclus.

● **Cabinet médical** :
- Dr Genty : du 19 au 31/07.
- Infirmières : pas de fermeture estivale.

● **Bibliothèque** : fermeture le 31/07

● **Steph Repass** : congés le 16/07 et les 20 et 27/08.

● **La Poste** : pas de fermeture estivale.

● **La Mairie** : fermeture tous les samedis du 03/07 au 28/08

Bibliothèque pour tous

Vous accueillez jusqu'au 31 Juillet mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Port du masque obligatoire



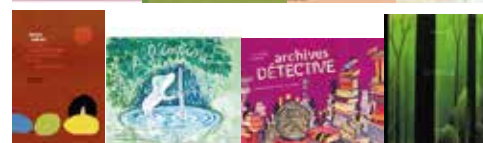
Nouveautés



Les emprunts adulte et jeunesse sont gratuits !

Vous ne nous connaissez pas encore, venez nous rendre visite

Nouveaux venus en jeunesse



Et bien d'autres titres à votre disposition

Nos horaires : Mercredi 10h00 - 12h00
Samedi 10h00 - 12h00

Merci à tous nos aimables donateurs. Pour des raisons sanitaires seuls les livres d'éditeur en très bon état pourront être acceptés. Merci de votre compréhension.

A votre disposition notre e.mail : cbpt60@gmail.com

Laissez-nous vos coordonnées e.mail pour être informés en direct.

Suivez nous sur fleurinesbouquine.blogspot.com et bibliothequepour-tousoise.blogspot.com

Pour découvrir nos coups de cœur et actualités

Et sur [facebook](https://www.facebook.com/Bibliotheque-Fleurines) Bibliotheque-Fleurines



Tennis

Le mercredi 30 juin, le Tennis Club de Fleurines a organisé l'opération « Viens jouer avec ton copain ou ta copine ».

Le principe était simple : chaque enfant licencié pouvait amener avec lui un copain ou une copine de manière à lui faire découvrir son sport. Véritable succès pour cette



après-midi car ce sont plusieurs dizaines d'enfants qui se sont initiés à la pratique du tennis. Tout ceci était orchestré de main de maître par Victorien, le professeur aidé dans sa tâche par quelques ados très motivés. Un goûter bien apprécié clôtura cette après-midi sportive. Merci à tous.

Foulées de Fleurines : dimanche 5 septembre 2021

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons le retour des Foulées de Fleurines en septembre, un grand rassemblement populaire organisé par le COF auquel chacun peut participer. Enfin un moment de partage et de bonheur pour les Fleurinois après tous ces mois bien sombres !

Des courses de 5 ou 10 km en forêt d'Halatte vous sont proposées ainsi qu'une marche de 10 km. N'hésitez pas à vous inscrire auprès des

organisateurs :

Adeorun.com

<https://foulées-de-fleurines.adeorun.com>

Cette édition des Foulées 2021 sera dédiée à notre collègue et ami Michel Cailloux, trop tôt disparu, qui a été pendant des années le fidèle photographe de cette grande manifestation conviviale. Grâce à lui, de très nombreux souvenirs de cet événement annuel ont pu être conservés et font partie de notre mémoire collective.

Club Olympique de Fleurines
Dimanche 05 septembre 2021

Les foulées de Fleurines
5km - 10km - Marche

35^{ème} édition Avec le soutien du magasin **Chantilly**

Course nature - Parcours plat en forêt

Nouveau 2021
Marche

Les courses seront dédiées à notre ami et photographe Michel Cailloux.

En 2021, le COF a décidé de soutenir l'association Julien & Jonadev. Une partie de votre engagement sera reversée à cette association
<https://asso.julien.wixsite.com/julien-jonadev>

Inscriptions et règlement sur le site **ADEORUN**
ou bulletin à télécharger sur : <http://coffleurines.blogspot.fr>

Gavage du potau **biocrop** **ufolep** **Auchan**

Fleurines Pétanque

Programme d'activités du mois de juillet.

• 14 juillet : Traditionnel concours du 14 juillet

Doublettes formées, ouvert à tous, 3 tableaux.

Inscriptions 14h00. Jet du but 15h00. Participation : 5 euros

• 15 juillet : Concours Officiel Triplettes Vétérans

(Femmes 50 ans et +, hommes 55 ans et +)

Inscriptions 14h00. Jet du but 14h30.

• Semaine de la pétanque du 25 juillet au 1^{er} août

• Dimanche 25 juillet

- Doublettes féminines : Inscription 9h00. Jet du but 10h00.

- Triplettes Sénior : Inscription

14h00. Jet du but 14h30.

• Du 26 juillet au 1^{er} août : Inscription 14h00. Jet du but 14h30

- Lundi 26 : Triplettes Vétérans
- Mardi 27 : Doublettes mixtes
- Mercredi 28 : Doublettes Vétérans
- Jeudi 29 : Doublettes Sénior
- Vendredi 30 : Doublettes Vétérans
- Samedi 31 : Triplettes mixtes
- Dimanche 1^{er} août : Triplettes Sénior

Judo club : passage des ceintures 2021



Ceinture Blanche-jaune

Carpentier-Hérizi Noé
Obert Aurélien

Pasquet-Bloquer Clément Ceinture Jaune

Carette Vénisse Kerian
Evrard Bastien
HayMichèle
Lerenard Cerano Louis
Maréchal Maxime
Millet Gmur Baptiste
Ribeiro Matos Rafael

Ceinture Jaune-Orange

Obert Yohan
Scheuer Ethan

Ceinture orange

Afonso Lola
Blanchard Ethan
Herpsont Chiara
Pasquet- Bloquer Maxime
Souhard-Cadet Julian

Ceinture Orange-verte

Dolet Victor

Ceinture verte

Kleine Matheo
Sehier Nathan

Ceinture Bleue

LapalmeAlban



SERVICES SOCIAUX

Les demandes sont centralisées à l'accueil de la MDS (Maison Départementale de la Solidarité) de Pont-S^{te}-Maxence ou de Senlis.

Pont : **03 44 10 44 05**
Senlis : **03 44 10 78 90**

VÉOLIA
09 69 36 72 61

S.I.C.A.E
03 44 39 45 00

GENDARMERIE PONT
03 44 31 71 17

POMPIERS
03 44 70 41 09

URGENCES MÉDICALES
Appelez le 15 ou SOS Médecins
03 44 66 44 66

OPTICIENNE À DOMICILE
M^{me} Malaurie Mélique
07 70 24 73 42

INFIRMIÈRE
M^{me} Heisterberg
03 44 60 39 21

OSTÉOPATHE ANIMALIER
Clara Waille
06 48 27 74 82

PSYCOLOGUE CLINICIENNE

Psychothérapie - Ar-Thérapie - Thérapies brèves
Vanessa Castro
06 37 38 32 51
psy.clinicastro@gmail.com

 **Pharmacies de garde**
32 37 0.35€ TTC/min
Accès gratuit via l'application
lepharmacien

Civisme

Divagation des chiens

Il est rappelé qu'au titre de l'article L211-19-1 du Code rural, il est interdit de laisser divaguer des chiens domestiques dans tous les lieux publics de la commune (rues, places, parcs, jardins communaux, stades...). Le maître du chien est seul responsable de la conduite de l'animal qu'il doit surveiller et tenir en laisse en milieu urbain. Le propriétaire d'un

CENTRE MEDICAL ALVI

Dr Genty :
Médecine générale et sportive
03 44 54 98 84

M. Hocini :
Pédicure-podologue
03 60 46 93 85

Mme Sandra Seutin :
Psychomotricienne
07 84 09 90 10

M. Mathieu :
Kinésithérapeute
03 44 63 03 32

Infirmières :
Virginie Salvar :
06 82 88 12 88
Cindy Hémerly :
06 10 29 76 43

chien susceptible de présenter un danger pour les personnes en le laissant divaguer est passible d'une contravention de la 2^{ème} classe selon l'article R622-2 du code pénal.

Déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce, par mesure d'hygiène.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique (tondeuses, tronçonneuse, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

AGENDA

• **Mercredi 14 juillet** : Cérémonie du 14 juillet au cimetière de Fleurines. RDV devant la salle Firmin Declercq à 11h30. Les jauges sanitaires ne sont plus de rigueur.

• **Dimanche 5 septembre** : Les Foulées de Fleurines

Remerciements

Janine Houtarde son épouse, Nicole sa sœur, Béatrice sa nièce, ses cousins et cousines, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de M. Claude Houtarde, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leurs messages d'amitié et leurs fleurs.

Cuis' in d'antan



Passage à Fleurines les mercredi et jeudi midi, place de l'église.

Menu semaine du 05 juillet au 09 juillet : Blanquette de veau à l'ancienne et son riz parfumé.

Snacking : Croque-monsieur et tenders de poulet maison, frites.

Dessert : Crème caramel et muffin, yaourt chocolat et mûre.

Respect des gestes barrière et gel hydroalcoolique sur place.

Événementiels divers le week-end.

Réservation au 06 58 18 95 46

Horaires de la mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	15h – 18h
Mardi	9h – 12h	15h – 18h
Mercredi	9h – 12h	15h – 18h30
Jeudi	9h – 12h	15h – 18h
Vendredi	9h – 12h	15h – 17h

Fermeture de la mairie tous les samedis du 03 juillet au 28 août.

Permanence téléphonique : Tous les jours de 8h30 à 18h00 (17h00 le vendredi)

Pour le prochain Fleurines & Vous n° 124 Nous vous demandons d'envoyer par courriel vos articles, pubs, petites annonces avant le dimanche 22 août 2021.
mairie@fleurines.fr

Fleurines & Vous est une publication de la Mairie de Fleurines

Directeur de publication : Guillaume Maréchal

Rédaction : Commission communication

Tirage : 850 ex. – 2^{er} trimestre 2021

Mise en page : Liendiffusion

Impression : Mairie de Fleurines

Branchez-vous sur l'actualité Fleurinoise !

www.fleurines.fr
Facebook Mairie de Fleurines